 A.A.J.C.L.L

Place de la Mairie

28400 La Loupe

La Loupe, le 8 juillet 2022

Cher membre,

Le conseil d’administration a l’honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale extraordinaire de l'Association des Amis des Jumelages du Canton de La Loupe qui aura lieu le :

**Vendredi 2 septembre 2022 à 20h30**

**A la mairie de St Eliph**

Ordre du jour :

* Allocution de bienvenue ( Mme LEREAU)
* Proposition de modification des statuts de l’association.
* Vote sur les modifications apportées.
* Constitution du conseil d’administration .

A titre d’information vous trouverez ci joint le texte actuel des statuts ainsi que les propositions de modifications.

Nous vous rappelons également que **votre présence est indispensable** vu l’importance des différents points fixés à l’ordre du jour .En cas d’absence merci de faire parvenir votre pouvoir.

Au plaisir de vous revoir à l’occasion de cette assemblée générale extraordinaire

La présidente Mme LEREAU Sophie.

✀------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Pouvoir

Je soussigné(e), M …………………….……………………………………………….

Donne pouvoir à M ……………..…………………………………de me représenter lors de l’assemblée générale de l’Association des Amis des Jumelages du Canton de LA LOUPE qui se tiendra le ..................................

Fait à ………………………, le ……………………….

« Bon pour pouvoir » et signature

Présidente Mme LEREAU 🕾 02.37.81.80.33